

Investissement Canada—Loi

Les amendements que nous proposons devraient également exiger que le gouvernement effectue des recherches beaucoup plus approfondies et qu'il analyse le comportement et le rendement des sociétés étrangères. Une des constatations les plus importantes découlant des audiences du comité a été qu'il y a des divergences sensibles dans le comportement des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères. Les sociétés étrangères importent beaucoup plus de l'étranger. Elles n'aiment pas utiliser les produits canadiens. Elles effectuent beaucoup moins de travaux de recherche et de développement. Elles donnent beaucoup moins de chances à leurs filiales d'exporter leurs produits. C'est une question très importante qu'il faut examiner. Nous avons besoin de données pertinentes pour veiller à ce que les sociétés étrangères se comportent comme les sociétés canadiennes.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous présentons ces amendements. Mes collègues libéraux aborderont à tour de rôle certaines de ces questions. Toutefois, ces amendements sont tous présentés en vue d'améliorer le projet de loi. J'espère que le gouvernement cherchera lui-aussi à apporter des améliorations.

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, ce débat fera date, car nous y voyons s'affronter deux conceptions de la revitalisation de notre économie. Selon celle dont le projet de loi s'inspire, il faut s'en remettre à d'autres pour assurer l'avenir, le dynamisme et l'effet d'entraînement dont nous avons tant besoin dans notre économie. Le gouvernement nous dit ainsi que le renouveau économique, l'enthousiasme, l'énergie et l'investissement ne viendront pas des Canadiens. On nous dit donc qu'il nous faut rechercher l'investissement à l'extérieur: aux États-Unis, en Europe occidentale ou au Japon. Le gouvernement estime que c'est de là que viendront les investissements qui nous remettront sur pied. Il a d'ailleurs la même attitude en ce qui concerne le libre-échange. Le gouvernement recherche des solutions à l'étranger, des solutions que possèdent d'autres personnes.

Nous prétendons que nous avons les solutions à nos problèmes; elles sont entre les mains de nos entrepreneurs, de nos collectivités et de tous les Canadiens. La solution est ici et le projet de loi devrait le reconnaître. Après tout, ce projet de loi vise aussi à encourager l'investissement canadien ou, tout du moins, c'est ce qu'on peut y lire. Toutefois, dans le détail, c'est un projet de loi qui vise à encourager l'investissement étranger. Il vise à enlever tout pouvoir aux organismes d'examen. On se contente désormais de vœux pieux. On attend en priant que les investissements étrangers viennent nous sauver. C'est tout simplement inacceptable. Ce n'est pas faire preuve d'initiative. Ce n'est pas pour montrer ce genre de confiance dans le pays et dans sa population que le gouvernement a été élu en septembre.

Nous avons proposé une série d'amendements qui ont trois objectifs fondamentaux. Ils proposent ce que nous devrions faire pour encourager et promouvoir l'investissement canadien, l'investissement par des sociétés contrôlées par des Canadiens, pour créer les emplois dont nous avons tellement besoin. De plus, nos amendements rappellent au gouvernement que le ministre responsable de ce projet a la responsabilité de canadianiser notre économie dans le domaine du patrimoine culturel et de l'identité nationale.

• (1210)

Il ne suffit pas, comme le fait le projet de loi à l'étude, de dire que le gouvernement se préoccupe spécialement de l'investissement qui vise le patrimoine culturel ou l'identité nationale. Il faut préciser clairement qu'une grande partie de la responsabilité du ministre est de s'assurer que, dans ces secteurs cruciaux, la canadianisation se fasse par des entreprises conjointes et des initiatives du gouvernement. Il devrait s'assurer que nos entreprises de diffusion, de publication et d'édition restent sous le contrôle de sociétés canadiennes travaillant pour le bien de la collectivité.

Nous avons présenté un amendement qui fait ressortir le rôle que, selon notre parti, le gouvernement doit jouer pour s'assurer que les sociétés qui viennent s'installer chez nous connaissent notre tradition d'harmonie dans les relations de travail et la paix syndicale que nous aimerions établir.

Je voudrais parler maintenant de la possibilité d'améliorer l'investissement canadien. C'est un défi. Le défi n'est pas d'espérer et de prier pour que les Japonais, les Américains, les Allemands et les Français viennent prendre la place que le gouvernement actuel, comme le précédent, se refuse d'occuper, celle de chef de file. C'est parce que le gouvernement n'a pas joué son rôle qu'il y a aujourd'hui un million et demi de chômeurs au Canada et qu'un sentiment de panique règne dans nos localités lorsqu'elles pensent à l'avenir. Il en serait bien autrement si leurs idées, leurs propositions et leurs espoirs pouvaient se réaliser grâce à un gouvernement qui sait indiquer la voie à suivre.

A notre avis, le gouvernement pourrait par exemple établir des directives en matière d'investissement, désigner des secteurs clés de notre économie où nous devons favoriser la croissance, les investissements et l'expansion des emplois. Il pourrait aussi s'efforcer de constituer, par secteur, des groupes consultatifs chargés d'examiner les problèmes de ces secteurs et dire au reste du pays ce qu'il faut faire pour accroître la contribution du Canada dans ces secteurs.

Ce ne sont pas des châteaux en Espagne dignes des socialistes. C'est une réalité, une proposition qui a paru valable à certains gouvernements du pays. Il y a eu le groupe de travail sur l'automobile et celui sur l'industrie pétrochimique. Chacun d'entre eux a fait une étude sérieuse et passionnante, en énonçant clairement ce qu'il fallait faire pour remettre ces importants secteurs de notre économie sur les rails pour qu'ils jouent pleinement leur rôle dans notre pays. Dans le cas de l'automobile, le groupe de travail a recommandé l'adoption d'une législation sur la teneur canadienne. Dans le secteur pétrochimique, on a recommandé, de modifier certaines structures de prix pour que les entreprises puissent à nouveau créer les emplois dont nous avons si grandement besoin.

Il faudrait reconnaître dans ce projet de loi que, dans le but de favoriser les investissements par des Canadiens, le ministre doit précisément constituer ces groupes sectoriels, donner des directives, assumer ses responsabilités et montrer la voie comme tout gouvernement, et surtout le nôtre, a l'obligation de le faire. Le gouvernement actuel a reçu un vaste mandat de la part des Canadiens, puisqu'il compte 211 députés. Ce pouvoir s'accompagne d'énormes responsabilités. A notre avis, nous devons profiter de ce projet de loi pour faire comprendre au pays que nous allons assumer ces responsabilités et que le gouvernement va prendre l'orientation que les Canadiens lui ont